

REGLEMENT DE LA TRACE EN LIVRADOIS-FOREZ ET L'ENDUFOREZ



La charte du pratiquant



Soucieuse du respect de l'environnement, de la réglementation en vigueur, d'une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers des voies empruntées et des espaces naturels, la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) édite une charte du pratiquant, destinée à rappeler les principes de base à suivre pour une pratique en toute sécurité.

- J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation ;
- Je respecte le Code de la route en tous lieux et toutes circonstances ;
- Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète) ;
- Je maîtrise ma vitesse et j'adapte mon comportement aux conditions de terrain ;
- Je prends les dispositions pour être visible de jour et de nuit ;
- J'emporte un nécessaire de réparation, une trousse de 1^{ère} urgence et une carte détaillée du parcours ;
- Je respecte la nature et son environnement ;
- Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi ;
- Je choisis un parcours en rapport avec mes capacités physiques ;
- Je ne prends aucun risque inutile dans les descentes ;
- Je porte toujours un casque ;
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident ;
- J'observe les consignes des organisateurs lors d'une randonnée ;
- Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers des chemins ;
- Je maintiens un espace de sécurité avec le vététiste qui me précède ;
- Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires ;
- Je respecte les propriétés privées et je roule impérativement sur les sentiers ouverts au public ;
- Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération ;
- J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e) ;
- Je m'informe des conditions météorologiques avant de partir en montagne.

1 - La TLF est une randonnée à VTT à allure libre. L'EnduForez est un enduro/randuro VTT à allure libre sur un parcours en ligne à caractère descendant.

2 - Les parcours sont entièrement fléchés.

3 - Les mineurs sont acceptés sur toutes les formules s'ils sont accompagnés d'un parent ou d'un accompagnateur qualifié (président de club ou cadre fédéral). Une autorisation parentale mentionnant le nom de l'adulte accompagnateur doit être remise lors de l'inscription.

4 - Les participants s'engagent à respecter le code de la route et les prescriptions réglementaires en vigueur, et à se conformer aux directives de l'organisation.

5 - Les participants s'engagent à respecter les sites traversés et à ne jeter aucun débris.

6 - Le port du casque est obligatoire. Les participants doivent s'assurer du bon état de fonctionnement de leur vélo

7 - Une bonne préparation physique est indispensable.

8 - En cas de problème sur le circuit, chaque participant doit le signaler à l'organisateur ou à ses préposés. L'organisation ne pourra en aucun cas être responsable en cas de défaillance physique ou psychique.

9 - Chaque participant est gardien de son vélo, le Team Dore Evasion décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériels avant, pendant et après la randonnée.

10 - L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler les différentes formules en fonction des conditions climatiques ou de tout autre événement.

11 - En cas de désistement de la part du participant, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

12 - La participation à la Trace en Livradois-Forez implique l'acceptation pleine et totale du présent règlement.